BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION EN VIGUEUR AU 5 Juin 2025

Honoraires maximum TTC* à la charge du vendeur **

PRIX DE VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION	FORFAIT ET POURCENTAGE TRANCHES NON CUMULATIVES
Box - Parking - Garage	2 500 €
Jusqu'à 149 999 €	8 000 €
De 150 000 € à 499 999 €	5 %
De 500 000 € à 599 999 €	4,5 %
À partir de 600 000 €	4 %

** (ou à la charge de l'acquéreur en cas de succession ou d'alignement à la concurrence)

LOCAUX COMMERCIAUX / FONDS DE COMMERCES / DROIT AU BAIL	FORFAIT ET POURCENTAGE TRANCHES NON CUMULATIVES
Jusqu'à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 150 000 €	12 000 €
Au-delà de 150 000 €	7 %
Droit au bail sans pas de porte (18% locataire + 18% propriétaire)	18 % d'un an de loyer TTC*

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION EN VIGUEUR AU 5 JUIN 2025

Honoraires maximum TTC*

LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES, RURAUX, TERRAINS, PARKINGS …

HONORAIRES	PROPRIETAIRE		LOCATAIRE	
Prestations de visite, de constitution du dossier de location et de rédaction du bail	10 € / M² TTC** pour les villes dites « Zones tendues »	8 € / M² TTC** pour les autres villes	10 € / M² TTC** pour les villes dites « Zones tendues »	8 € / M² TTC** pour les autres villes
Etablissement état des lieux	3 € / M² TTC*		3 € / M² TTC*	
Modification de bail	-		150 € HT*	

** NE POUVANT EXCEDER UN MOIS DE LOYER POUR CHAQUE PARTIE.

LOCAUX COMMERCIAUX ET D'ACTIVITÉ

HONORAIRES	BAILLEUR	PRENEUR
Commercialisation, prestations de visite, constitution du dossier	15 % HT du montant du loyer hors taxes annuel	15 % HT du montant du loyer hors taxes annuel
Rédaction du bail	1 % HT du montant du loyer hors taxes pendant toute la durée du bail	1 % HT du montant du loyer hors taxes pendant toute la durée du bail
Renouvellement de bail (hors congé délivré par Commissaire de Justice)	250 € HT	-
Envoi du dossier au Commissaire de Justice pour délivrance de congé	100 € HT	-

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus. Cet arrêté fixe également les mentions que le reçu devra contenir. Le garant peut demander qu'un double de chaque reçu lui soit adressé. Le titulaire du registre-répertoire peut, sous sa responsabilité et sous réserve des stipulations du contrat qui accorde la garantie, remettre des carnets de reçus à des personnes agissant pour son compte et titulaires du récépissé ou de l'attestation prévus aux articles 8 et 9 ci-dessus. Le titulaire du registre-répertoire doit porter sur un état spécial la date de la mise en service de chaque carnet de reçus en précisant son numéro, ainsi que, le cas échéant, le nom, la qualité de son détenteur, ainsi que le numéro du récépissé ou de l'attestation. Les versements ou remises reçus par ces personnes doivent être mentionnés sur le registre-répertoire de celui pour le compte duquel elles détiennent les carnets, dans les cinq jours francs de la délivrance du reçu.

SAS Agence et vous au capital de 10 000 € - RCS Montpellier N° 843 903 915 - Siège social : Grand Place Jacques d'Aragon - 2 rue des Jonquilles 34970 LATTES – Carte professionnelle délivrée par CCI DE L'HÉRAULT – Transaction n°CPI 3402 2019 000 040 044 – Garantie financière Transaction : CEGC 16, rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92919 LA DEFENSE CEDEX. - Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération - Assurance (GENERALI 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS) n°AL591311. Commerçant indépendant, associé de la coopérative l'Adresse des Conseils Immobiliers.

l'Adresse
l'immobilier coopératif

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION EN VIGUEUR AU 05 Juin 2025

Honoraires maximum TTC * EN VIGUEUR AU 5 JUIN 2025

BIENS A USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLES LOCAL D'ACTIVITÉ OU COMMERCIAL	TARIF CHARGE BAILLEUR
Gestion locative	A partir de 6,5 % HT du loyer charges comprises*
Garantie des loyers impayés	2,9 % TTC* du loyer charges comprises

*TVA au taux en vigueur de 20% induse

PRESTATIONS INCLUSES	Service SERENITE	Service CONFORT	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
% HT du loyer charges comprises	6,5 %	7,5 %	8,5 %	
Mise en place du mandat de gestion	X	X	X	
Emission des avis d'échances, des quittances, encaissement des loyers, charges et allocations	X	X	X	
Délivrance des quittances et reçus	X	X	X	
Lettre de rappel et 1e relance par LRAR et recouvrement amiable	X	X	X	
Révision des loyers	X	X	X	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	X	X	X	
Décompte de départ du locataire	X	X	X	
Gestion des provisions pour charges	X	X	X	
Comptabilité du propriétaire	X	X	X	
Compte-rendu de gestion mensuel	X	X	X	
Assurance contre les risques locatifs (demande d'attestation annuelle au locataire)	X	X	X	
Demande de devis pour travaux supérieurs à 250 € TTC*	X	X	X	
Réparations urgentes ou inférieures à 250 € TTC*	X	X	X	

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service1 SERENITE	Service CONFORT	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers		X	X	90 € TTC* par an et par lot
Gestion des impayés : constitution et envoi du dossier au Commissaire de Justice ou à l'assurance (hors frais d'huissier et d'avocat, en sus à la charge du bailleur)		X	X	120 € TTC* par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation aux expertises, devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement …		X	X	250 € TTC* par dossier et par sinistre
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux		X	X	3 % du montant TTC des travaux
Gestion technique des travaux (supérieurs à 1 500 € TTC) : devis, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux			X	150 € TTC* + 3 % du montant TTC des travaux
Gestion des congés du bailleur (pour vente, reprise, etc …) : envoi et suivi du dossier auprès du Commissaire de Justice (hors frais d'huissier, en sus à la charge du bailleur)			X	150 € TTC* par dossier
Visite conseil (pré-état des lieux de sortie)			X	100 € TTC *
Prestation exceptionnelle (conseil, expertise, déplacement, …)				90 € TTC *par heure
Frais de clôture de compte suite à résiliation de mandat (hors cas de mandat de vente exclusif confié à l'agence)				120 € TTC *

*TVA au taux en vigueur de 20% induse

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sœaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus. Cet arrêté fixe également les mentions que le reçu devra contenir. Le garant peut demander qu'un double de chaque reçu lui soit adressé. Le titulaire du registre-répertoire peut, sous sa responsabilité et sous réserve des stipulations du contrat qui accorde la garantie, remettre des carnets de reçus à des personnes agissant pour son compte et titulaires du récépissé ou de l'attestation prévus aux articles 8 et 9 ci-dessus. Le titulaire du registre-répertoire doit porter sur un état spécial la date de la mise en service de chaque carnet de reçus en précisant son numéro, ainsi que, le cas échéant, le nom, la qualité de son détenteur, ainsi que le numéro du récépissé ou de l'attestation. Les versements ou remises reçus par ces personnes doivent être mentionnés sur le registre-répertoire de celui pour le compte duquel elles détiennent les carnets, dans les cinq jours francs de la délivrance du reçu.

SAS Agence et vous au capital de 10 000 € - RCS Montpellier N° 843 903 915 - Siège social : Grand Place Jacques d'Aragon - 2 rue des Jonquilles 34970 LATTES – Carte professionnelle délivrée par CCI DE L'HÉRAULT – Transaction n°CPI 3402 2019 000 040 044 – Garantie financière Transaction : CEGC 16, rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92919 LA DEFENSE CEDEX. - Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération - Assurance (GENERALI 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS) n°AL591311. Commerçant indépendant, associé de la coopérative l'Adresse des Conseils Immobiliers.